



D.2017.02.01.6.1

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 1^{er} Février 2017

6 - STRATEGIE FINANCIERE ET PROSPECTIVE**6.1 - Orientations budgétaires 2017 de SMTC-Tisséo**

L'an deux mille dix-sept, le premier février à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
AUJOLAT Michel	X		
BRIAND Sacha	X (à partir de 10h20)		
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François	X	X (M. Briand à partir de 10h20)	
DEL BORRELLO Marc	X		
GRASS Francis	X		
KELLER Bernard	X		
LAGLEIZE Jean-Luc	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe		X (M. Lagleize)	
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
TRAUTMANN Pierre	X (à partir de 10h20)		
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL			
AREVALO Henri	X		
LAFON Arnaud	X		
SITPRT			
BACOU Denis	X		

Un débat préliminaire sur les orientations budgétaires 2017 a eu lieu lors du Comité Syndical du 21 décembre 2016. Le présent rapport reprend les données financières déjà évoquées lors de ce premier débat d'orientations.

L'année 2017 est fondée pour l'exploitation du réseau urbain, sur le nouveau contrat de service public engagé avec l'EPIC sur la période 2017-2021.

Les principales lignes budgétaires

I. Pour la section de fonctionnement

1. L'exploitation du réseau urbain :

La rémunération forfaitaire à verser à L'EPIC en 2017 est évaluée à 242,8M€. La rémunération variable calculée sur un objectif de qualité de service et de lutte contre la fraude (entre + ou - 3 M€), fera l'objet d'un chiffrage ultérieur. Les recettes d'exploitation estimées à 79,3 M€ sont basées sur le nouveau contrat de service public, sans prise en compte de l'évolution de la nouvelle grille tarifaire prévue pour l'été 2017.

2. L'exploitation du réseau PMR Mobibus : La rémunération forfaitaire à verser à la société TPMR est estimée à 4,800 M€, elle est majorée de charges de locations de véhicules pour 0,09 M€, soit un coût global de 4,890M€.

Les recettes d'exploitations devraient s'élever à 0,289 M€, soit une contribution nette de 4,601 M€.

3. Les charges financières : l'état de dette du SMTC fait ressortir un encours qui sera au 1^{er} janvier 2017 de 1 343 M€. Le montant global des frais financiers estimé à 60,375M€ comprend d'une part les intérêts directement liés aux contrats d'emprunts pour 33.442 M€, et d'autre part le solde entre les charges et les produits financiers résultant des opérations de couverture pour 26,933 M€.

Le remboursement de la part capital sera de 77,897 M€.

4. Les autres charges de fonctionnement d'un montant de 26,395M€ composées des charges de personnel et charges propres, des taxes foncières, des dépenses de communication, les études et prestations extérieures, remboursements de taxe transport...

5. Les dotations aux amortissements : l'amortissement des ouvrages et équipements (métro, tramway, BSP, dépôts de bus, matériel roulant...) s'élève à 115,738 M€.

En recettes :

Les contributions des collectivités sont établies sur la base d'une actualisation des contributions statutaires et de la prise en compte d'un apport par Toulouse Métropole d'un montant de 100 M€, soit :

- Toulouse Métropole : 101,6 M€
dont : contribution statutaire : 43,244M€
: contribution complémentaire : 56,756 M€
- SITPRT : 0,805 M€
- SICOVAL : 1,178M€
- Communauté du Muretain : 0,744M€

La contribution de Toulouse Métropole est augmentée de 1,6M€ suite au transfert de charge résultant de la prise en compte des navettes communales de la Ville de Colomiers par le SMTC.

Cependant, il conviendra de réajuster les contributions du SITPRT et de la Communauté du Muretain, qui dans le cadre de l'adoption du schéma départemental de coopération intercommunale de la Haute-Garonne, ont eu une modification de leurs territoires.

Ce transfert devrait s'établir à environ 250 000 €. Les montants précis seront intégrés au moment du budget primitif.

Le Versement Transport devrait s'élever pour l'année 2017 à 248,5 M€, il est calculé sur la base d'une progression de 2% par rapport au produit de 243,6 M€ attendu pour l'année 2016

Par ailleurs diverses recettes devraient être perçues en fonctionnement pour un montant de 2,569M€, au titre en particulier d'indemnités de sinistres et contentieux en cours.

Résumé de la section de fonctionnement

Dépenses	BP 2016	Orient. 2017	Recettes	BP 2016	Orient. 2017
Rémunération forfait. EPIC	242,700	242,800	Versement transport	239,400	248,500
Autres subventions :			Recettes d'exploitation réseau urbain	78,260	79,300
- Exploitation du service PMR	4,578	4,890	Recettes d'exploitation réseau PMR	0,271	0,289
- Subvention pour ligne C	1,700	1,100			
- Autres (AUAT, divers)	1,530	1,121	Contribution Collectivités	102,636	104,328
Fds concours et divers remb.	4,591	5,310	Produits financiers	20,177	18,813
Charges d'intérêt emprunts	34,923	33,442	Subventions et divers	3,187	2,569
Autres charges financières	46,949	45,746	Opérations d'ordre :		
Autres charg. fonctionnement	23,782	26,395	- Amortissement des subventions	17,571	17,531
Opérations d'ordre :			- Neutralisation part. amortissem.	10,000	0,000
- Amortissement des immob.	114,396	115,738			
- Autofinancement compl. Invest.	126,782	0,000	Total recettes - Résultat antérieur reporté	471,502 130,429	471,330
Total	601,931	476,542	Total	601,931	471,330

II. Pour la section d'investissement

Le programme d'investissement (dont le détail est joint en annexe) est estimé pour l'année 2017 à 125,498 M€, il comprend :

Le projet Toulouse Aerospace Express : 15,351 M€
 Les ouvrages en mandats Smat : 49,684 M€
 Les conventions de travaux avec les collectivités : 19,361 M€
 Les investissements en maîtrise d'ouvrage SMTC : 41,102 M€

Les opérations de la feuille de route du SMTC représentent une grande partie des enveloppes, en particulier le projet TAE et le doublement en capacité de la ligne A (plus de 45 M€ pour ces 2 projets), ainsi que l'ensemble des projets Linéo et le téléphérique qui rentre en phase de réalisation.

Les investissements patrimoniaux pèsent un peu plus de 40 M€ avec l'acquisition des bus articulés, le remplacement des escaliers mécaniques et les investissements système visant à renforcer le niveau de service voyageur (4G dans le métro, information voyageurs, distribution des titres). Ces investissements sont réalisés en cohérence avec la mise en œuvre du nouveau contrat de service public.

Au niveau du budget, les crédits sont imputés en section d'investissement pour un montant de 119,728 M€ et en section de fonctionnement pour 5,770 M€.

En recettes, les subventions attendues peuvent être estimées à 2,900 M€ au titre du Grenelle I et II et de la démarche Territoire NFC

Résumé de la section d'investissement

Dépenses	BP 2016	Orient. 2017	Recettes	BP 2016	Orient. 2017
Remboursement capital de la dette	67,754	77,897	Subventions	3,317	2,900
Remboursements anticipés	126,781	0,000	Emprunts	68,331	96,518
Investissements	91,874	119,728	Opérations d'ordre :		
Opérations d'ordre :			- Amortissement des immob.	114,396	115,738
- Amortissement des subventions	17,571	17,531	- Autofinancement compl.invest.	126,782	0,000
- Neutralisation part. amort.	10,000	0,000	- Opérations patrimoniales	60,000	0,000
- Opérations patrimoniales	60,000	0,000			
Total dépenses	373,980	215,156	Total recettes	372,826	215,156
Déficit antérieur reporté	0,000	0,000	Excédent antérieur reporté	1,154	0,000
Restes à réaliser	12,015	0,000	Restes à réaliser	12,015	0,000
Total	385,995	215,156	Total	385,995	215,156

Afin d'assurer l'équilibre de la section de fonctionnement pour un montant de 5,2 M€, il sera proposé au budget primitif 2017 de procéder à une neutralisation partielle des dotations aux amortissements et de reprendre par anticipation les résultats de l'année 2016.

Pour la section d'investissement, l'équilibre sera assuré par un programme d'emprunt qui peut être estimé à 96 M€.

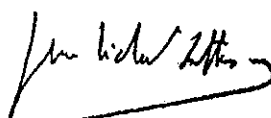
Un ajustement des prévisions sera effectué dans le cadre de l'adoption du budget primitif qui interviendra au Comité Syndical du mois de mars 2017.

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : APPROUVE le rapport sur les orientations budgétaires de SMTC Tisséo pour l'exercice 2017.

ARTICLE 2 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
Le Président,

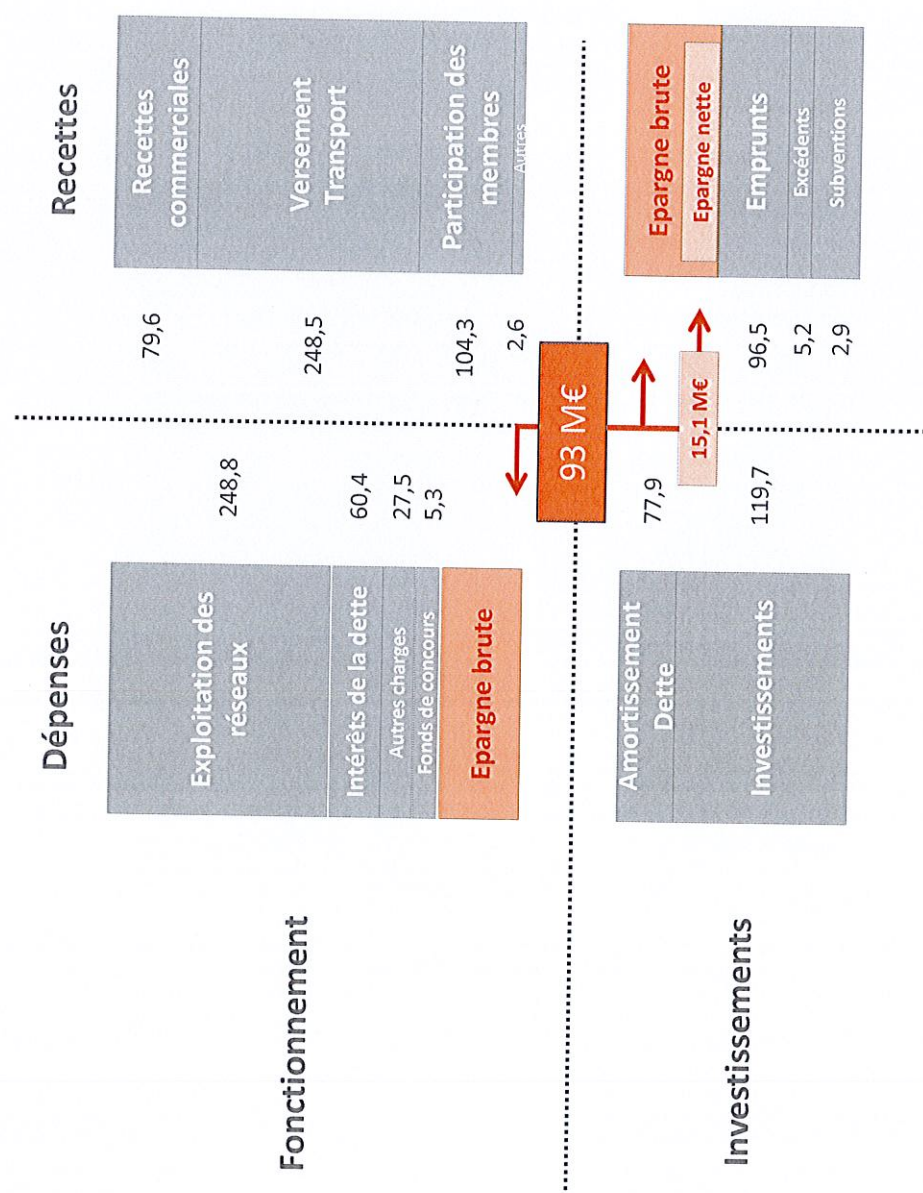


Jean-Michel LATTES

Annexe 1
Le schéma d'équilibre budgétaire du budget 2017

Montants en millions d'euros hors opérations d'ordres	Orientations 2017
Recettes de fonctionnement	435,0
Dépenses de fonctionnement	342,0
Epargne brute	93,0
Remboursement du capital de la dette	77,9
Epargne nette	15,1
Encours de dette Smtc au 1er janvier	1343,4
Capacité de désendettement	14,4 ans

Equilibres financiers du SMT C-Tissé



**Annexe 2 : Orientations Budgétaires
Investissements SMTC 2017**

Objet	Montant HT
Toulouse Aerospace Express	15 351 000 €
Mandats SMAT	49 684 060 €
Doublement Capacité Ligne A	29 756 000 €
Extension des Garages Ateliers Métro	2 869 750 €
Téléphérique Urbain Sud	6 000 000 €
Linéo 3	8 500 000 €
Linéo 5	1 013 000 €
Autres Mandats	1 145 310 €
Futurs Mandats (Extension P+R)	400 000 €
Conventions et Fonds de Concours	19 361 060 €
Toulouse Euro Sud-Ouest	1 000 000 €
Extension du Tram vers le PEX	2 300 000 €
Boulevard Urbain Nord	3 870 000 €
TCSP des Ramassiers	2 474 000 €
Linéo 1 (extension vers l'est) - conventions avec TM	641 667 €
Linéo 5 - conventions avec TM et CAM	774 167 €
Linéo 6 - conventions avec SICOVAL	770 344 €
Linéo 7 - conventions avec TM	1 148 799 €
Linéo 8 - conventions avec TM	1 030 000 €
Linéo 9 - conventions avec TM	730 000 €
Conventions Travaux pour la mise en accessibilité et les améliorations de réseau	3 820 000 €
Autres Conventions	802 083 €
Maîtrise d'Ouvrage SMTC	41 101 745 €
Etudes et Investissements Propres du SMTC (dont foncier)	8 633 875 €
Matériel Roulant Bus	10 684 550 €
Matériel Roulant Métro / Tram	3 100 000 €
Stations et Gares d'Echanges	7 950 000 €
Travaux Tunnel et Voirie	2 512 500 €
Bâtiments Exploitation	1 440 000 €
Systèmes d'Information et Télécoms	6 780 820 €
Total	125 497 865 €
Dont :	
- imputé en Investissement	119 727 865 €
- imputé en Fonctionnement	5 770 000 €

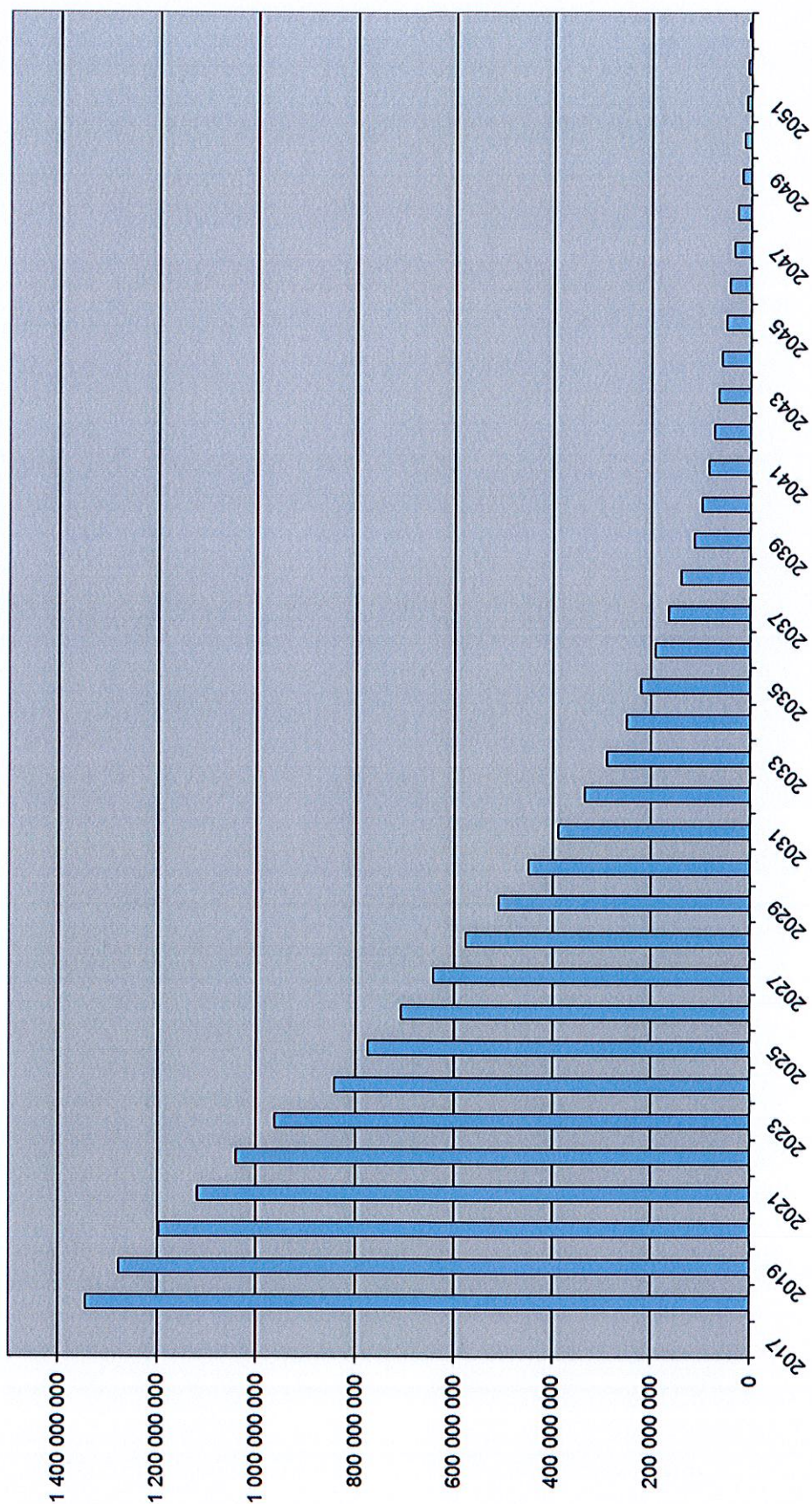
Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20170214-20170201-6-1D-
DE
Date de télétransmission : 14/02/2017
Date de réception préfecture : 14/02/2017

Annexe 3 : Structure des effectifs 31/12/2016

GRADE OU EMPLOI	CATEGORIE	NOMBRE D'EMPLOIS	
		Titulaires	Contractuels
Hors secteur			
Directeur Général des services (150 000 à 400 000 hab.)	A	0	1
Directeur Général Adjoint des Services (150.000hab à 400.000 hab)	A	3	0
Collaborateur de cabinet	A	0	1
Total		3	2
Secteur administratif			
Directeur territorial	A	3	0
Attaché principal	A	4	2
Attaché territorial	A	7	1
Rédacteur principal de 1er classe	B	2	0
Rédacteur principal 2ème classe	B	4	0
Rédacteur	B	7	0
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	3	0
Adjoint administratif 1ère classe	C	20	0
Adjoint administratif 2ème classe	C	7	0
Total		57	3
Secteur Technique			
Ingénieur en chef de classe exceptionnelle	A	2	1
Ingénieur en chef de classe normale	A	2	0
Ingénieur principal	A	19	3
Ingénieur	A	3	0
Technicien Principal de 1ère classe	B	2	0
Technicien Principal de 2ème classe	B	2	0
Technicien Territorial	B	2	0
Adjoint Technique 2ème classe	C	1	0
Total		33	4
Secteur Culturel			
Adjoint du patrimoine 2ème classe	C	1	0
Total		1	0
TOTAL		103	

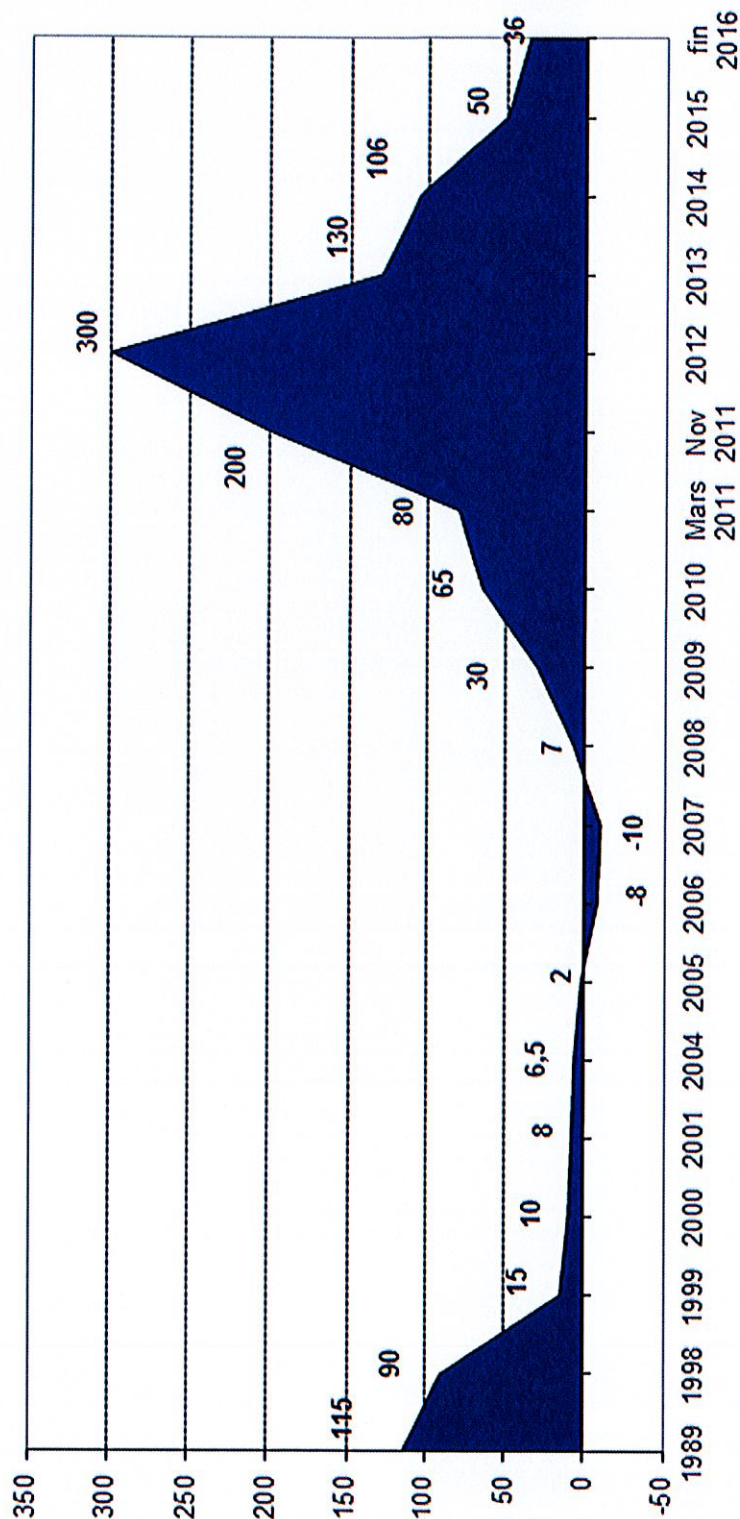


Annexe 4 : Structure de la dette
Plan d'extinction de la dette au 01/01/2017 – ROB 2017





Les marges bancaires du SMTC – ROB 2017



Typologie de l'Encours – Charte Gissler – ROB 2017

Structures / Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	37 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	87,36 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	1 173 574 134,68 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(C) Option d'échange (swap)	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	3 produits	0 produits	2 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	7,88 % de l'encours	0,00 % de l'encours	3,87 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	105 833 333,40 €	0,00 €	52 000 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	0 produits	0 produits	1 produit	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,89 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	12 000 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(F) Autres types de structure	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Annexe 5 : Contributions des Collectivités au SMTC - Année 2017

Collectivités	Contributions 2016	Contributions 2017				
		Actualisation		Contribution statutaire actualisée	Contribution complémentaire 2017	Total Contribution 2017
		Inflation 2%	variation population 1,45%			
Toulouse Métropole						
- contrib. statutaire	43 243 742,50	864 875,00	627 034,00	44 735 651,50		44 735 651,50
- contrib. complémentaire	56 756 257,50				55 264 348,50	55 264 348,50
- Transfert de charges Colomiers					1 600 000,00	1 600 000,00
- total	100 000 000,00	864 875,00	627 034,00	44 735 651,50	56 864 348,50	101 600 000,00
Syndicat Intercommunal	778 315,00	15 566,00	11 286,00	805 167,00	0,00	805 167,00
Communauté Agglo du Sicoval	1 138 874,00	22 777,00	16 514,00	1 178 165,00	0,00	1 178 165,00
Communauté d'agglomération du Muretain	719 623,00	14 392,00	10 435,00	744 450,00	0,00	744 450,00
Total	102 636 812,00	917 610,00	665 269,00	47 463 433,50	56 864 348,50	104 327 782,00

Les contributions du SITPRT et de la Communauté du Muretain seront réajustées au budget primitif 2017, afin de tenir compte des modifications de territoires intervenues suite à l'adoption du schéma départemental de coopération intercommunale. Ce transfert devrait s'établir à environ 250 000€. Les montants précis seront intégrés au budget primitif 2017.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20170214-20170201-6-1D-
DE
Date de télétransmission : 14/02/2017
Date de réception préfecture : 14/02/2017